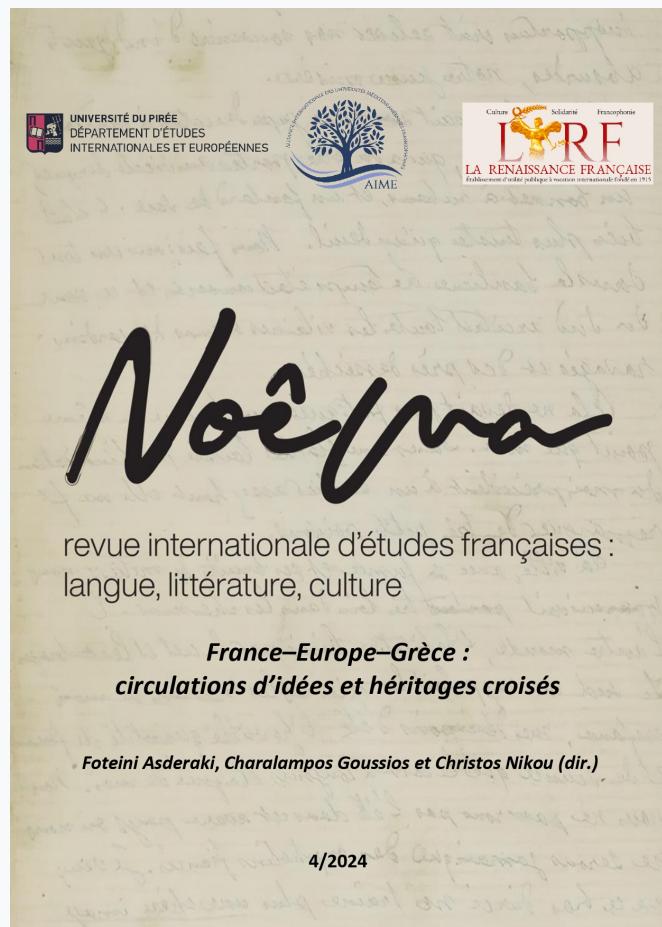


Noêma, revue internationale d'études françaises : langue, littérature, culture

Vol 1, No 4 (2024)

France–Europe–Grèce : circulations d'idées et héritages croisés



Introduction

Foteini Asderaki, Charalampos Goussios, Christos Nikou

doi: [10.12681/noema.43863](https://doi.org/10.12681/noema.43863)

Copyright © 2025



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Asderaki, F., Goussios, C., & Nikou, C. (2025). Introduction. *Noêma, Revue Internationale d'études françaises : Langue, littérature, Culture*, 1(4), 7–11. <https://doi.org/10.12681/noema.43863>

Introduction

Foteini ASDERAKI

Université du Pirée

asderaki@unipi.gr

Charalampos GOUSSIOS

Université du Pirée

chgous@unipi.gr

Christos NIKOU

Université du Pirée

christosnikou@unipi.gr

« L'Europe de l'époque moderne reste solidaire de l'Ancien Monde auquel elle continue d'appartenir et avec lequel elle vit une symbiose fondée sur une longue tradition d'échanges¹ ». Cette citation rappelle que la modernité européenne ne se comprend qu'à partir de ses attaches profondes avec l'Antiquité, dont elle réelabore sans cesse les modèles politiques, culturels et symboliques. Chez Paul Valéry, l'« idée européenne » naît véritablement avec la crise provoquée par la Première Guerre mondiale, car c'est à cette époque que l'Europe découvre sa propre fragilité et prend conscience qu'« [n]ous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles² ». Il définit alors l'Europe moins comme un territoire que comme un « Esprit singulier », produit d'une triple influence : romaine (droit, État), chrétienne (examen de soi, morale) et grecque (science, rationalité), cette configuration étant enracinée dans l'espace méditerranéen³. Face au déclin démographique, économique et politique et à la menace des nouvelles puissances, Valéry plaide pour une « politique de l'Esprit », à savoir une coopération culturelle et intellectuelle entre élites européennes, seule à même de sauver et de réinventer une identité commune. En ce sens, l'Europe apparaît comme le produit mouvant d'échanges intellectuels et culturels, où la France et la Grèce occupent une place centrale dans la généalogie des formes politiques, juridiques et symboliques de la modernité européenne.

Dans cette perspective, penser l'Europe des xix^e et xx^e siècles sans recourir aux mots « révolution » et/ou « guerre » reviendrait à effacer l'un de ses fils directeurs les plus puissants. Pour des générations entières, ces termes condensent l'espérance de liberté, le progrès, la promesse d'un monde nouveau. La Révolution française de 1789 devient ainsi une référence incontournable, puisqu'elle irrigue l'imaginaire politique et culturel européen, des tableaux de Delacroix à la geste des barricades de 1830, de 1848 ou de la Commune de Paris, en passant par toutes les « printanières » revendications de souveraineté nationale et de droits civiques.

¹ Maurice Aymard, « 1492 : l'Europe et le monde », in Hélène Ahrweiler et Maurice Aymard (dir.), *Les Européens*, Paris, Hermann, 2000, p. 221.

² Paul Valéry, « La crise de l'esprit », dans *Œuvres*, édition de Jean Hytier et introduction biographique par Agathe Rouart-Valéry, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », vol. 1, 1957, p. 988.

³ À ce sujet, voir Pierre Auriel, « L'idée européenne chez Paul Valéry », *Cités*, n° 69 (Qui fait la loi ? Le juge et la démocratie), 2017, p. 135-144.

Ce moment révolutionnaire s'inscrit lui-même dans une histoire intellectuelle plus longue. Dès le XVIII^e siècle, avec la *Philosophie de l'Histoire* de Voltaire, l'Europe dispose d'une nouvelle manière de penser le temps historique : l'histoire n'est plus seulement chronique des faits ou récit providentialiste, mais une analyse raisonnée des sociétés, de leurs progrès, de leurs erreurs, et une interrogation sur la vérité historique. Ce déplacement du regard prépare en profondeur l'interprétation des bouleversements à venir et fournit aux contemporains de 1789 un langage et un cadre conceptuel pour comprendre leur propre époque comme rupture fondatrice et/ou comme entrée dans la modernité.

De 1789 à la fin du XIX^e siècle, la France fonctionne comme un laboratoire dont les expériences (révolution, empire, restaurations, républiques) sont observées, discutées et souvent imitées ailleurs en Europe. La codification des droits, le langage de la citoyenneté, le vocabulaire de la nation et de la souveraineté populaire se diffusent bien au-delà des frontières françaises, se traduisent dans d'autres langues, s'adaptent à d'autres contextes. Pour nombre de peuples en quête d'émancipation – Polonais, Hongrois, Italiens, Roumains, mais aussi Grecs – la France révolutionnaire et napoléonienne représente à la fois la contestation de l'ordre féodal et le modèle d'un État-nation moderne. « La France a contribué, plus qu'aucune autre nation, à rendre possible le grand progrès social de notre siècle, l'établissement d'une société fondée sur l'égalité des droits [...] Le régime parlementaire, tel qu'il fonctionne dans toute l'Europe, est une création anglaise modifiée par la pratique de la France¹ ».

La Grèce s'inscrit pleinement dans cet espace de circulations d'idées. La lutte pour l'indépendance, au début du XIX^e siècle, est lue et soutenue en Europe à travers les catégories politiques héritées de 1789, comme la liberté des peuples, les droits de l'homme, la souveraineté nationale. Le philhellénisme français, loin d'être un simple sentiment romantique, participe de cette dynamique d'échanges dans la mesure où les élites grecques se nourrissent des débats politiques et intellectuels de Paris, tandis que l'opinion française projette sur la Grèce le miroir de ses propres idéaux. Ainsi se tisse, entre France, Europe et Grèce, un réseau d'héritages croisés où la Révolution française n'est pas seulement un événement national, mais une matrice commune à partir de laquelle chacun recompose sa propre modernité politique.

Il n'en demeure pas moins vrai que ces circulations d'idées se déploient principalement sur le plan des représentations, des engagements intellectuels et des solidarités politiques. Mais elles changent d'échelle et de nature au XX^e siècle, lorsque le cadre institutionnel de l'intégration européenne vient progressivement structurer ces héritages croisés. Depuis 1945, la construction européenne, dont les principaux initiateurs étaient Robert Schuman et Jean Monnet, est devenue l'une des préoccupations majeures de la politique étrangère de la France et un terrain privilégié d'articulation entre France, Europe et Grèce. Instituée d'abord sous la forme de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951) avec six États, puis de la Communauté économique européenne (1957), cette construction constitue aussi bien une réponse aux déchirements des deux guerres mondiales qu'un dispositif de stabilisation démocratique en contexte de Guerre froide. Ce n'est pas un hasard si la

¹ François Corréard, *Histoire contemporaine de l'Europe et de la France*, Paris, G. Masson, 1892, p. 822-823.



Grèce, « berceau de notre civilisation et point de rencontre de trois continents¹ », selon les mots de Valéry Giscard d'Estaing, compte parmi les premiers pays à solliciter dès 1959 un accord d'association avec la Communauté économique européenne (CEE), puis à présenter officiellement sa demande d'adhésion en 1975, avec le soutien de la France du général de Gaulle d'abord, puis de Valéry Giscard d'Estaing. « [U]ne large place s'offre à la Grèce dans cette Europe qui se construit peu à peu, depuis plus d'un quart du siècle et au sein de laquelle votre pays a sa place qui l'attend² », dira le Président de la République française Valéry Giscard d'Estaing lors de son voyage officiel en Grèce, du 17 au 21 septembre 1975. Cette adhésion finalement réalisée en 1981 constitue un moment exemplaire de circulations d'idées et d'héritages croisés entre la France, l'Europe et la Grèce, un triangle qui demeure jusqu'aujourd'hui au cœur du projet européen.

Les cinq contributions réunies dans ce numéro examinent, sous des angles différents mais complémentaires, les modalités de ces circulations, réceptions et réélaborations réciproques entre la France, l'Europe et la Grèce. Dans cette perspective d'ensemble, l'article de Maria Ménégaki sur les « chantres » de la paix et de l'idée européenne fait figure de texte de cadrage ; les trois articles d'Eirini Cheila, d'Elli Lemonidou et de Théodoros Vyzas se regroupent autour de la réception de la France en Grèce, tandis que l'article de Jonas Thobias da Silva Dias Martini, centré sur Voltaire et la philosophie de l'histoire, ouvre une réflexion plus générale sur le rapport européen au temps et au progrès.

Une vaste généalogie des « chantres de la paix universelle », de Saint-Simon et Capodistrias à Victor Hugo, Coudenhove-Kalergi, Briand, Venizélos et Caramanlis, est retracée par **Maria Ménégaki** afin d'explorer les destins croisés de la France et de la Grèce autour de l'idée européenne, fondée sur la démocratie, les droits humains et la fraternité. Le texte articule ainsi imaginaires littéraires, projets diplomatiques et construction européenne contemporaine.

Dans le prolongement de cette généalogie intellectuelle et politique, l'article d'**Eirini Cheila** déplace le regard vers le champ disciplinaire des relations internationales. Il retrace la formation d'une pensée française des relations internationales (Aron, Duroselle, Merle) et montre comment cette approche historico-sociologique, attentive aux interactions entre facteurs internes et système international, a été en partie transférée en Grèce à travers des figures comme Geórgios Tenekídis, Svolopoulos, Roukounas ou Metaxás. La force du texte tient à la mise en évidence d'une véritable généalogie intellectuelle franco-hellénique, même si cette influence se trouve très vite concurrencée, après 1974, par l'hégémonie anglo-saxonne. Cette focalisation sur la dépendance aux puissances, dans l'école des relations internationales et au-delà en Grèce, est examinée dans l'article d'**Elli Lemonidou**, qui propose une étude des circulations et malentendus entre l'historiographie française et l'historiographie grecque à partir de la figure de Pierre Renouvin et surtout de Jean-Baptiste Duroselle. Malgré la traduction, en 1977, de l'ouvrage *Introduction à l'histoire des relations internationales* de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, accompagnée d'un prologue rédigé par le professeur

¹ Discours de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, à l'Ambassade de France, dans *Voyage officiel de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, Grèce – 17 au 21 septembre 1975*, Paris, éditions Delroisse, s. d., p. 28.

² *Ibid.*, p. 16 (réponse du président de la République française au palais présidentiel).

Geórgios Tenekídis, l'histoire des relations internationales reste dominée par un schème national continu (Antiquité, Byzance, Nouvel Hellénisme). L'analyse de « l'affaire Duroselle » (1990), autour de *L'Europe. Histoire de ses peuples* et de sa réception en Grèce, révélant un débat public fortement émotionnel, quasi consensuel et peu relayé par les historiens, constitue le cœur original de l'article, qui éclaire ainsi le décalage entre acculturation disciplinaire partielle et conflits mémoriels nationalisés. **Théodoros Vyzas**, quant à lui, met en lumière la traduction, au xix^e siècle, du Code de commerce français, qui est un versant rarement abordé des échanges franco-helléniques. En mobilisant la théorie du *skopos* et des modèles de traduction juridique, l'auteur montre, à partir d'un corpus de 150 termes français monolexicaux et polylexicaux, suivis des équivalents grecs, comment les trois traductions grecques analysées combinent une équivalence formelle massive et une néologie sémantique et morphologique, en puisant dans toutes les strates du grec (ancien, tardif, médiéval, katharévousa), ce qui fait du Code de commerce français non seulement un texte important pour les échanges, mais surtout un vecteur de transfert tant juridique que culturel.

En contrepoint de ces articles qui se focalisent sur l'idée de l'Europe et de la paix, ainsi que les transferts juridiques, historiographiques et disciplinaires, la contribution de **Jonas Thobias da Silva Dias Martini** interroge, dans un cadre plus conceptuel, la manière dont l'Europe pense son propre temps et son histoire. Allant d'Hérodote et Cicéron à Cassirer, Koselleck ou Hartog, l'auteur propose une relecture philosophique de la notion d'« Histoire » chez Voltaire, en la replaçant dans la crise contemporaine du temps historique (présentisme, « ample présent ») et en montrant comment Voltaire rompt avec l'érudition des « vérités inutiles » pour chercher, à travers la « philosophie de l'Histoire », l'« esprit des temps et des nations ».

À la lumière de ce qui précède, il est évident qu'au sein du triangle France–Europe–Grèce évoqué plus haut, la France et la Grèce constituent deux pierres angulaires d'une relation qui trouve naturellement son fondement dans l'histoire et la culture communes des deux pays. C'est ce que rappelait Constantin Tsatsos, alors président de la République hellénique, dans le discours qu'il prononça le 17 septembre 1975 devant le président de la République française :

Les liens qui unissent chaque pays à la France ont leur caractère propre. Les liens qui unissent la Grèce à la France ont un caractère propre [...]. Ils ne datent pas seulement du temps où sont morts les hommes dont vous saluerez les tombes après-demain en Macédoine. Ils ne datent pas de Navarin, du Général Maison, de Favier. Ils ne datent pas seulement du temps des Chevaliers de Rhodes et de Lusignans de Chypre. Les liens qui unissent la Grèce à la France ont des racines plus lointaines encore. Les profondeurs où elles descendent sont le privilège des peuples qui ont une longue histoire.

Mais ce n'est pas le temps qui importe le plus ; c'est l'essence même de ces liens qui nous donne toute leur valeur¹.

¹ *Ibid.*, p. 11 (discours de Monsieur Constantin Tsatsos, président de la République hellénique à l'occasion du dîner officiel).



Références bibliographiques

AURIEL P., « L'idée européenne chez Paul Valéry », *Cités*, n° 69 (Qui fait la loi ? Le juge et la démocratie), 2017, p. 135-144.

AYMARD M., « 1492 : l'Europe et le monde », in H. AHRWEILER et M. AYMARD (dir.), *Les Européens*, Paris, Hermann, 2000, p. 217-228.

CORRÉARD F., *Histoire contemporaine de l'Europe et de la France*, Paris, G. Masson, 1892.

VALÉRY P., *Œuvres*, édition de Jean Hytier et introduction biographique par Agathe Rouart-Valéry, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », vol. 1, 1957.

Voyage officiel de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, Grèce – 17 au 21 septembre 1975, Paris, éditions Delroisse, s. d.